

## Charte de bon fonctionnement du groupe

- La liberté :
  - Je peux dire
  - 
  - Je peux tout dire
  - Je peux ne rien dire, mais c'est dommage.
- L'engagement :
  - Je parle en mon nom
  - Je dis « je »
  - J'évite le « on », impersonnel.
- La confidentialité :
  - Ce qui est dit ici aujourd'hui nous appartient.
  - Il peut être partagé à un ami très proche
  - Mais ne sera pas répété dans notre entourage.
- Le respect :
  - J'évite de contredire l'intervenant précédent en l'interpellant directement
  - Mais je peux dire ce que je pense d'autre
  - Ou je dis ma solution sans jugement
  - Je ne me sens pas agressé par une opinion différente.
- L'attention bienveillante :
  - Je développe l'empathie.